

DEPARTEMENT de L'ISERE
**SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE**
COUBLEVIE

N° INSEE
133



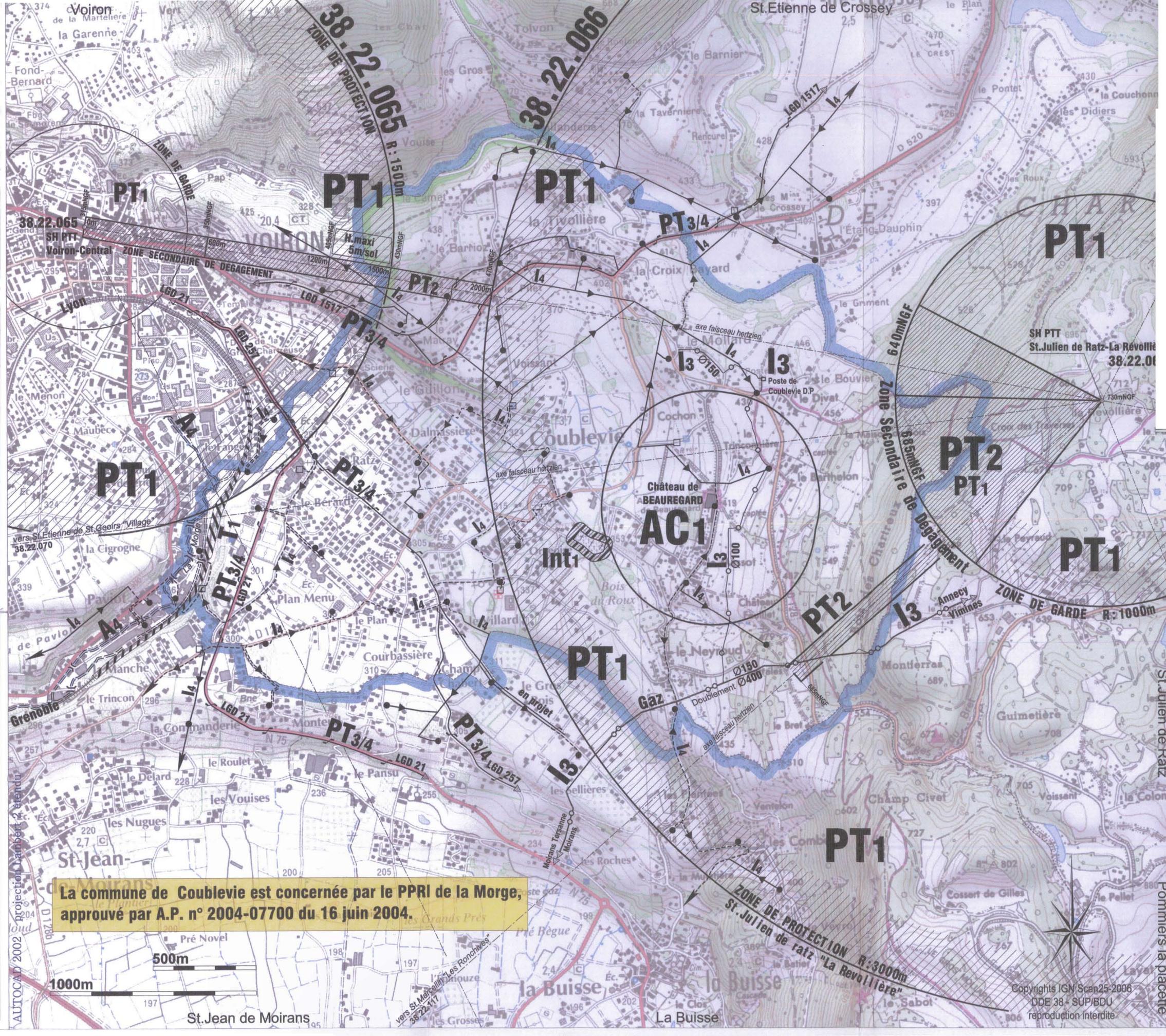
Service Etudes et Territoires
 Bureau des Documents d'Urbanisme (SET/BDU)
 17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
 tel: 04.56.59.46.49 fax: 04.56.59.46.07

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Construction et exploitation de pipe-lines
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Ouvrages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport de gaz
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport d'électricité
	A9	Zones agricoles protégées (ZAP)		I6	Transport de produits chimiques
				Int1	Voisinage des cimetières
	AC1	Protection des monuments historiques		JS1	Installations sportives
	AC2	Protection des sites et monuments naturels		PT1	Transmissions radio-électriques
	AC3	Réserves naturelles		PT2	Protection contre les obstacles
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
	Ar6	Champs de tir		T1	Chemins de fer
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T2	Survol de téléphériques
	EL2	Zones submersibles		T4	Aéronautiques de balisage
	EL3	Halage et marche-pied		T5	Aéronautiques de dégivrement
	EL4	Remontées mécaniques et pistes de ski		T8	Radioélectriques
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes			
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000 ETABLISSEMENT le : 06.12.06 MODIFIE le : 19.05.2010

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
03.05.96		Mise à jour pour PAC rév.1
06.12.06	I3 PT1	Mise à jour renforcement alimentation voironnaise Ø100, poste D.P, liaison Ø150. Mise à jour SH "Voiron-Central" 38.22.065 zone de protection.
19.05.10	I3 I4 JS1	Correction du tracé des canalisations gaz. Mise à jour du réseau Moyenne Tension aérien et enterré. Suppression servitudes après vérification fichiers Recensement Equipements Sportifs (RES)



La commune de Coublevie est concernée par le PPRI de la Morge, approuvé par A.P. n° 2004-07700 du 16 juin 2004.